



RAPPORT *d'activité* 20 23



ORIENTATION



EMPLOI



FORMATION



CITOYENNETÉ



LOGEMENT



SANTÉ

Sommaire

- ▶ 03 **ÉDITORIAL**
- ▶ 04 **ORGANIGRAMME**
- ▶ 06 **L'OFFRE DE SERVICES DE LA MISSION LOCALE SUD ESSONNE**
- ▶ 08 **REPÉRER ET MOBILISER LES JEUNES DU SUD ESSONNE**
- ▶ 10 **LE PREMIER ACCUEIL ET LA TYPOLOGIE DU PUBLIC VENANT À LA MISSION LOCALE**
- ▶ 12 **L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES**
 - ▶ 14 VUE D'ENSEMBLE
 - ▶ 15 LES DISPOSITIFS DE SUIVI RENFORCÉ
 - ▶ 16 LE PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT CONTRACTUALISÉ VERS L'EMPLOI ET L'AUTONOMIE (PACEA)
 - ▶ 17 LUTTER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE
 - ▶ 18 LE CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE (CEJ)
- ▶ 20 **L'INSERTION SOCIALE DES JEUNES EN 2023**
- ▶ 20 **LES PARTENAIRES LOCAUX DANS LES CHAMPS D'ACTION SOCIALE**
 - ▶ 21 SANTÉ / HANDICAP
 - ▶ 22 MOBILITÉ
 - ▶ 23 LOGEMENT
 - ▶ 24 JUSTICE & ACCÈS AUX DROITS / LES RÉFUGIÉS & BÉNÉFICIAIRES DE LA PROTECTION INTERNATIONALE
- ▶ 25 **LES ACTIONS SPÉCIFIQUES POUR LES MOBILISER**
- ▶ 26 **MISSION DE SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI**
- ▶ 28 **L'INSERTION PROFESSIONNELLE**
- ▶ 29 **L'INSERTION PAR LA FORMATION**
- ▶ 30 **PERSPECTIVES 2024**
- ▶ 32 **LA MISSION LOCALE DANS LE RÉSEAU POUR L'EMPLOI**
- ▶ 34 **LEXIQUE**



Édito



3 284 c'est le nombre de jeunes qui ont été en contact avec leur Mission Locale du Sud-Essonne en 2023. Parmi ceux-là, venus des communes de la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde ou de celles de la Communauté d'agglomération de l'Étampois Sud-Essonne, ce sont 1 746 qui ont été accompagnés par les conseillères de la Mission Locale. Ce chiffre est en progression de 13% par rapport à l'année précédente.

Ces données, ainsi que toutes celles que vous découvrirez dans ce rapport d'activité révèlent, s'il en était besoin, l'utilité et l'efficacité de notre Mission Locale.

Ces résultats ne sont pas le fruit du hasard, ils sont à mettre à l'actif de toute l'équipe qui, dans une période particulièrement difficile fait preuve d'un grand professionnalisme et met tout en œuvre pour proposer aux jeunes le chemin et les outils qui doivent déboucher pour eux à une solution.

C'est le leitmotiv de notre Mission Locale, être en mode solution ! Par un soutien personnalisé et l'accompagnement vers l'emploi, la formation, les projets professionnels, le soutien social, l'aide à la mobilité, l'accès aux droits et aux devoirs, à la santé, à la culture, au sport... et fort de l'adhésion de la totalité des communes du territoire que nous couvrons, nous affirmons ensemble que la jeunesse est notre priorité.

Notre jeunesse est notre chance, il faut que chaque jeune en ait conscience et saisisse les opportunités pour construire et avoir foi en leur avenir.

Trouver des opportunités dans chaque difficulté, c'était la définition de l'optimisme selon Winston Churchill, sans vouloir tomber dans le pessimisme, qui était l'inverse selon le même auteur, il faut bien avouer que la période que nous vivons n'incite pas à l'euphorie.

D'abord, la mise en application de la loi pour le plein emploi, même si elle doit aboutir sur une meilleure coopération entre les acteurs intervenant dans le champ de l'emploi, nous interroge bien légitimement sur la gouvernance du réseau pour l'emploi et des comités nationaux, régionaux, départementaux et locaux qui doivent être créés.

Nous veillerons particulièrement à ce que les jeunes soient au cœur des objectifs de cette coopération renforcée et que la spécificité de nos territoires et de notre Mission Locale soit bien prise en compte à tous les niveaux.

Les autres inquiétudes concernent le financement.

Si nous savons pouvoir compter sur le soutien du bloc communal et intercommunal de notre territoire, l'engagement d'autres partenaires ne semblent pas aussi rassurant.

En effet les difficultés que rencontre le Conseil Départemental nous privent, comme d'autres structures, d'un soutien qui va fatalement nous faire défaut. Espérons que les mesures prises ne soient que passagères. Du côté de la Région qui veut revoir en profondeur le financement des missions locales, notre inquiétude c'est que l'impact sera d'une toute autre ampleur. Des tractations avec les structures sont en cours.

En tout état de choses, nos jeunes ne doivent pas être les victimes de joutes politiques entre la Région et l'État comme cela en semble être le cas, même si tous les arguments des uns et des autres sont entendables. De plus, nos collectivités locales ne devront pas, ne pourront pas être considérées comme variable d'ajustement.

Malgré toutes ces incertitudes nous gardons espoir et je sais pouvoir compter sur le conseil d'administration dont je remercie chacun des membres pour faire face et garder le cap.

Rien ne serait possible au sein de notre mission locale sans cette équipe compétente et impliquée, je suis très reconnaissant à chacune et chacun pour l'abnégation et la volonté de mettre la réussite des jeunes au cœur de toutes les priorités.

L'année 2024, est une année charnière où les défis à relever sont nombreux. À commencer par la labellisation de notre Mission Locale dont les travaux ont déjà débuté, à la mise en place du réseau local de l'emploi, aussi à la poursuite du maillage du territoire avec des délocalisations de permanence pour aller davantage vers les jeunes et bien d'autres encore.

Je redis toute ma confiance et ma gratitude à l'ensemble des salariés de notre belle Mission Locale, à la directrice, à la chargée de gestion, aux conseillères et au conseiller, aux chargées de projets et de mission.

Merci également aux collectivités locales et territoriales, aux services de l'État notamment à la Sous-Préfecture et à la DEETS ainsi qu'aux associations partenaires et aux entreprises qui nous accompagnent et tous ceux qui œuvrent au quotidien pour que nos jeunes gardent foi en l'avenir.

Guy Crosnier
Président

L'équipe de la Mission Locale

Somia BOUKERMA
Directrice

Conseillers en insertion sociale et professionnelle

- **Cécilia METAIS**
Référénte santé, handicap et ruralité
- **Fabienne LEROYER**
Référénte logement, réfugiés, décrochage scolaire
- **Hayat EL ALAMI**
Référénte justice et QPV
- **Justine CARDANTE**
Référénte formation, mobilité, aides financières et Imilo
- **Rudy SEREMES**
- **Stéphanie TALASSIA**

Conseillères CEJ

- **Christine RODRIGUES**
- **Erika PINTOR**
- **Sabrina FELLARI**

- **Samira CHAATOUF**
Chargée d'accueil et assistante administrative

- **Clélia COUPAN**
Chargée de projets
- **Angèle BUIL LOSINSKI**
Chargée de projets

- **Félicité EKWE EYIDI**
Chargée de gestion DPO

Le Bureau

Guy CROSNIER
Président

- **Sylvie SECHET**
Vice-présidente
- **Fouad EL M'KHANTER**
Vice-président
- **Jérôme DESNOUE**
Trésorier
- **Corinne TIQUET**
Secrétaire
- **Emmanuel RABINOVICI-PEGON**
Secrétaire adjoint

Le Conseil d'Administration

• Premier Collège :

- Conseil Régional : **Gérard HEBERT**
- Conseil Départemental : **Marie-Claire CHAMBARET**
- Commune de Boissy-le-Cutté : **Sylvie SECHET**
- Commune de Champmotteux : **Jérôme DESNOUE**
- Commune d'Étampes : **Fouad EL M'KHANTER**
- Commune d'Étréchy : **Christine BORDE**
- Commune de Janville-sur-Juine : **Sophie THEVENIN**
- Commune de la Forêt-Sainte-Croix : **Guy CROSNIER**
- Commune Le Mérévillois : **Sylvie VASSET**
- Commune de Morigny-Champigny : **Corinne TIQUET**
- Commune d'Ormoy-la-Rivière : **Anne SANTAL**
- Commune de Saint-Hilaire : **Michel COLLIGNON**
- Commune d'Auvers-Saint-Georges : **Isabelle RIFFET**

• Deuxième Collège :

- Sous-préfet d'Étampes ou son représentant : **Christophe ALIBA**
- DDETS : **Raissa SEKKAI**
- Déléguée du PDEC : **Valérie DREAN**
- C.I.O. : **Catherine MANCINI**
- France Travail : **Eléonore SY**
- AFPA : **Nathalie PORNIN**

• Troisième Collège :

- CFA MFR Moulin de la Planche : **Marie-Noëlle TAPIA**
- Equalis : **Yoann SESSOU**

• Quatrième Collège :

- Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne
- Syndicat UD CFDT 91
- MEDEF
- Groupement des Entreprises de l'Étampois G2ET

L'OFFRE DE Services

de la Mission Locale Sud Essonne

La Mission Locale Sud Essonne s'engage à accompagner les jeunes dans toutes les étapes de leur parcours d'insertion professionnelle et sociale, en leur offrant un soutien personnalisé, des ressources pertinentes et des opportunités concrètes pour construire leur avenir avec confiance et détermination.



REPÉRER
ET MOBILISER



ACCUEILLIR
ET INFORMER



ACCOMPAGNER
LES PARCOURS



ACCOMPAGNER
LES ENTREPRISES DANS
LEUR RECRUTEMENT



ORIENTER

1 ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Les jeunes bénéficient d'un suivi individualisé tout au long de leurs démarches. Grâce à un conseiller dédié et unique depuis son inscription, le jeune est accompagné dans la définition de son projet professionnel, à identifier ses compétences et à dévier les obstacles sur son chemin vers l'emploi ou la formation.

2 ORIENTATION ET INFORMATION

La Mission Locale offre une multitude de ressources où les jeunes peuvent obtenir des informations sur les métiers, les filières de formation et rencontrer des professionnels. Ils bénéficient également de conseils avisés pour choisir la voie qui correspond le mieux à leurs aspirations et à leurs aptitudes.

3 ACCÈS À L'EMPLOI

La Mission Locale facilite l'accès des jeunes au marché du travail en les mettant en relation avec des entreprises partenaires. Elle organise des événements de recrutement, des forums emploi et des sessions de coaching pour optimiser leurs chances de trouver un emploi correspondant à leurs compétences et à leurs attentes.

4 ACCOMPAGNEMENT À LA FORMATION

Pour les jeunes souhaitant se former, la Mission Locale propose un accompagnement dans la recherche de formations adaptées à leurs projets professionnels. Elle les guide également dans les démarches administratives et les aides financières disponibles pour financer leur formation.

5 AIDE À LA MOBILITÉ

La Mission Locale propose plusieurs solutions pour faciliter la mobilité des jeunes, notamment en les informant sur les transports en commun, en les inscrivant sur des sessions de code ou de conduites avec des partenaires locaux et les aides à la mobilité professionnelle. Grâce à un simulateur de conduite et une tablette d'entraînement au code de la route, les jeunes peuvent s'entraîner autant qu'ils le souhaitent pour obtenir leur permis de conduire plus facilement.

6 SOUTIEN SOCIAL ET ADMINISTRATIF

En plus de l'accompagnement vers l'emploi et la formation, la Mission Locale apporte un soutien aux jeunes dans leurs démarches administratives (logement, santé, droits sociaux, etc.). Elle les oriente vers les services compétents et les accompagne dans la résolution de leurs difficultés sociales.

7 ACTIONS COLLECTIVES

La Mission Locale organise régulièrement des actions collectives telles que des ateliers thématiques (CV, lettre de motivation, entretien d'embauche, etc.), des séances de sensibilisation à l'entrepreneuriat ou des projets de formations, favorisant ainsi le développement personnel et professionnel des jeunes.

La Mission Locale Sud Essonne propose une gamme variée de services conçus pour répondre aux besoins spécifiques de jeunes en quête d'insertion sociale et professionnelle.

Repérer & mobiliser

les jeunes du sud Essonne

La Mission Locale se positionne comme précurseur de l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion professionnelle.

Notre volonté est de renforcer la présence de services de proximité en vue de réduire le sentiment d'abandon et de solitude que peuvent ressentir certains jeunes.

Les conseillers en insertion sociale et professionnelle animent des permanences hebdomadaires à Étréchy et Angerville, ainsi que dans les centres sociaux situés en QPV pour favoriser le lien social.



- ⁽¹⁾ Espace France Services au service développement économique et emploi de la CCEJR
- ⁽²⁾ Espace social Camille CLAUDEL
- ⁽³⁾ Espace social Rosa PARKS
- ⁽⁴⁾ Espace social Jean CARMET
- ⁽⁵⁾ Espace Simone Veil



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ÉTAMPOIS SUD-ESSONNE (CAESE)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ENTRE JUINE ET RENARDE (CCEJR)



Vue d'ensemble

Les propositions de services de la Mission Locale



9 353

[+18%]
PROPOSITIONS FAITES DANS
LE CADRE DE L'OFFRE DE SERVICES
DE LA MISSION LOCALE

JOB

790

[+7%]
JEUNES AYANT EU
UNE PROPOSITION
DE TYPE EMPLOI

3 990

[+24%]
PROPOSITIONS
EMPLOI



659

[+16%]
JEUNES AYANT EU
UNE PROPOSITION
DE TYPE FORMATION

1 739

[+21%]
PROPOSITIONS
FORMATION



378

[+34,5%]
JEUNES AYANT EU
UNE PROPOSITION
DE TYPE PROJET PROFESSIONNEL

1 171

[+36%]
PROPOSITIONS
PROJET PROFESSIONNEL



812

[+16%]
JEUNES AYANT EU
UNE PROPOSITION
DE TYPE SOCIAL
(SANTÉ, LOGEMENT, CITOYENNETÉ)

2 294

[+1,5%]
PROPOSITIONS
SOCIALES
(SANTÉ, LOGEMENT, CITOYENNETÉ)



113

[-1%]
JEUNES AYANT EU
UNE PROPOSITION
DE TYPE LOISIRS, SPORT, CULTURE

Les dispositifs

de suivi renforcé



JEUNES ENTRÉS ET SORTIS
D'UN DISPOSITIF NATIONAL
D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ
EN 2023



DIAGNOSTIC
APPROFONDI

ENTRÉES
703
[+29%]

SORTIES
616



PACEA

ENTRÉES
332
[+85%]

SORTIES
307



PPAE

ENTRÉES
38
[-57%]

SORTIES
55



LA DURÉE MOYENNE
D'ACCOMPAGNEMENT
EN MISSION LOCALE EST DE
337 JOURS

LA PROPORTION DE JEUNES
INSCRITS À PÔLE EMPLOI
LORS DU PREMIER ACCUEIL
EN MISSION LOCALE
EST DE **26%**.



CEP

ENTRÉES
460
[+54%]

SORTIES
352



CEJ

ENTRÉES
232
[+20%]

SORTIES
256

Le Parcours

d'Accompagnement Contractualisé
vers l'Emploi et l'Autonomie



332
JEUNES
ENTRÉS



296
PACEA
EN COURS AU 31/12



307
JEUNES
SORTIS



**MONTANT TOTAL
DEMANDÉ**
197 279€
[+28,91%]

**50%
D'AIDES
FINANCIÈRES
POUR PAYER LES FRAIS
LIÉS À LA FORMATION**



**JEUNES BÉNÉFICIAIRES
D'ALLOCATION**
218
[+17,84%]



**RENCONTRER
UN CONSEILLER**
pour faire un
diagnostic de sa
situation et de ses
compétences



24
mois

**DÉFINIR UN
PARCOURS**
adapté à
ses besoins



FORMALISER
un projet personnel
et professionnel
(formation, stage,
emploi, etc.)



**METTRE
EN ŒUVRE**
son projet
professionnel



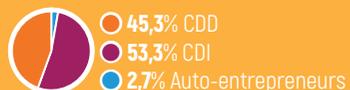
**ACCÉDER
À L'AUTONOMIE**
et à l'emploi



280
JEUNES
EN SITUATION



119
Emploi



25 Contrat
d'alternance



99
Formation



16
Scolarité



8 Contrat de
volontariat - bénévolat



2 Immersion
en entreprise



11 Stage en
immersion
PMSMP

60%
DE JEUNES

ayant démarré au
moins une situation
emploi, formation
ou alternance dans
les 12 premiers mois
d'accompagnement.

Lutter

contre le décrochage scolaire

La mise en œuvre de l'Obligation de Formation a permis de renforcer considérablement les actions en direction de ce public. Sur le bassin sud Essonne, la MLSE est copilote avec le CIO d'Étampes de ce dispositif.

Tout jeune qui n'est pas en études doit se voir proposer :

- Soit une entrée dans un parcours scolaire ; le parcours scolaire pourra se faire dans tout établissement du second degré.
- Soit un emploi, un service civique, un parcours d'accompagnement ou d'insertion sociale et professionnelle.

189
JEUNES
CONCERNÉS



37%
FEMMES



63%
HOMMES



33%
16 ANS



66%
17 ANS



**LES SITUATIONS DES 118 JEUNES
QUI RESPECTENT L'OBLIGATION DE FORMATION**



43 En scolarité
(formation initiale)



13
En formation



7 Accompagnements
en CEJ et PACEA



8 Sans situation
professionnelle



37
En alternance



9
En emploi



3 En service
civique

LA RÉFORME DES LYCÉES PROFESSIONNELS :

FAVORISER LA RÉUSSITE DES JEUNES EN RENFORÇANT LE PARTENARIAT AVEC LES MISSIONS LOCALES

La récente réforme du lycée professionnel qui s'est déployée lors de la rentrée scolaire 2023 a contribué à renforcer le partenariat entre le lycée G. St Hilaire et la Mission Locale en appuyant leur rôle dans la prévention et la remédiation du décrochage scolaire. Cette réforme a conduit au déploiement et à la généralisation progressive de trois dispositifs phares : le parcours **Ambition Emploi**, le parcours **Tous droits ouverts** et la mise en œuvre d'ateliers dans le cadre d'**Avenir Pro**.

NOUVEAUX DISPOSITIFS EN 2023 :

AMBITION EMPLOI ET TOUT DROIT OUVERT (TDO)

AMBITION EMPLOI

Le parcours **Ambition emploi** constitue une action d'adaptation à l'emploi ou un complément de formation initiale à finalité professionnelle. Son contenu est personnalisé en fonction des besoins et du projet de l'élève.

Sa durée est adaptée aux objectifs définis pour chaque élève et ne peut excéder quatre mois.



2 JEUNES
HOMMES

âgés de 17 et 18 ans,
non diplômés, ont reçu
un **soutien individualisé**



31
PROPOSITIONS

COMPRENANT :

dans le cadre de
notre **offre de service**
tout en gardant
leur statut de lycéen.

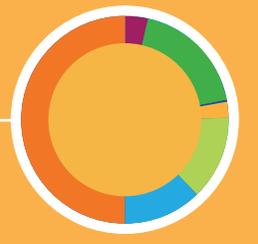
Le Contrat

d'Engagement Jeune (CEJ)



SERVICES PROPOSÉS SUR L'ANNÉE

- Accès à l'emploi **50,2%**
- Citoyenneté **12,3%**
- Formation **12,9%**
- Logement **2,7%**
- Loisirs, sport, culture **0,1%**
- Projet professionnel **18,3%**
- Santé **3,6%**



232 JEUNES ENTRÉS
113 CONTRATS EN COURS AU 31/12
256 JEUNES SORTIS

48,5% FEMMES / **51,5%** HOMMES
17% HABITENT DANS UN QPV
43% SANS DIPLOME

MONTANT DE L'ALLOCATION CEJ
532 185€

6/12 mois



SIGNER UN CONTRAT D'ENGAGEMENT.
La durée du CEJ peut varier en fonction des besoins et des objectifs du jeune, mais elle est généralement limitée dans le temps. Toutefois, des possibilités de prolongation ou de reconduction peuvent être envisagées en fonction de la situation du jeune et des perspectives d'insertion professionnelle.



SUIVRE UN PROGRAMME INTENSIF de 15 à 20 heures par semaine composé de plusieurs types d'activités (ateliers collectifs, entretien individuel, démarches extérieures, etc.)



BÉNÉFICIER D'UNE RÉMUNÉRATION fixée en fonction de son âge et de ses ressources allant jusqu'à **528 €** par mois



ACCÉDER À UNE INSERTION professionnelle en emploi (CDI, CDD + 6 mois), alternance ou scolarité



DÉFINIR UN PLAN D'ACTION DÉTAILLÉ pour un accompagnement personnalisé

La DDETS avait établi un objectif de 176 entrées pour le CEJ, mais la mobilisation a été si forte qu'elle a atteint 232 entrées, dépassant ainsi largement les attentes.

Contrat d'Engagement Jeune

239 SITUATIONS



- 2,5%** CONTRAT DE VOLONTARIAT
- 5,4%** CONTRAT EN ALTERNANCE
- 39,3%** EMPLOI
- 41,8%** FORMATION
- 8,4%** IMMERSION EN ENTREPRISE
- 2,5%** SCOLARITÉ

- Bénévolat **1,7%**
- Service Civique **0,8%**
- Apprentissage **5%**
- Professionalisation **0,4%**
- CDD **26,4%**
- CDI **10,9%**
- Auto-entrepreneur **1,3%**
- CUI-CIE **0,8%**
- Certification **7,5%**
- Professionalisation **5,9%**
- Préparation à la qualification **1,3%**
- Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation **10,9%**
- Remobilisation, élaboration de projet **5,4%**

L'insertion sociale

des jeunes en 2023

LA MISSION LOCALE CONTRIBUE À LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

Pour celles et ceux qui rencontrent des difficultés de ressources, une grande majorité des dispositifs prévoit des aides conditionnées à l'entrée dans un parcours d'insertion. L'objectif est de permettre à ces jeunes de disposer d'une aide financière pendant leurs parcours d'accompagnement ou de formation.

LES AIDES FINANCIÈRES

500 JEUNES CONCERNÉS

290 254 MONTANT GLOBAL DES AIDES

ACCÈS À L'EMPLOI
262 > 271 384 €

PROJET PROFESSIONNEL
24 > 1 012 €

CITOYENNETÉ
86 > 13 654 €

SANTÉ
12 > 312 €

FORMATION
116 > 3 892 €



POUR L'ENSEMBLE DES DISPOSITIFS ET DES FINANCEURS, LE MONTANT TOTAL DES AIDES FINANCIÈRES DÉDIÉES AUX JEUNES EST DE

1 434 712 €

Les partenaires locaux DANS LES CHAMPS D'ACTION SOCIALE

La Mission Locale maintient des liens étroits avec les acteurs du territoire pour offrir un suivi personnalisé aux jeunes, malgré les diverses contraintes pouvant entraver leur accès à l'emploi.

- MOBILITÉ
- LOGEMENT
- SANTÉ
- HANDICAP
- JUSTICE
- LES BÉNÉFICIAIRES DE LA PROTECTION INTERNATIONALE



De nombreux professionnels de santé viennent à la Mission Locale animer des ateliers et faire des consultations.

CDPS

56 JEUNES
30 FEMMES 26 HOMMES

OPPELIA :

51 JEUNES
29 FEMMES 22 HOMMES



THÈMES DES ATELIERS :

- ESTIME DE SOI ET INFLUENCE
- RÉSEAUX SOCIAUX
- VIE RELATIONNELLE AFFECTIVE ET SEXUELLE
- DROGUES ET ADDICTIONS
- INFLUENCES
- TROUVER SA PLACE
- CONSO TABAC ET CHICHA

PAEJ

Un psychologue est présent tous les mardis à la Mission Locale pour recevoir les jeunes en consultation.

40 JEUNES
28 FEMMES 12 HOMMES

154 ENTRETIENS RÉALISÉS, SOIT 4 RDV PAR JEUNE EN MOYENNE.



94

JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR LA MISSION LOCALE EN SITUATION DE HANDICAP, LA PLUPART N'ONT PAS DE RECONNAISSANCE RQTH CAR LE DOSSIER EST EN ATTENTE AUPRÈS DE LA MDPH OU BIEN ILS SONT MINEURS

DONT 59 JEUNES AVEC UNE RQTH, CE SONT :

27 FEMMES 32 HOMMES

16 SONT EN EMPLOI (7 EN CDI, 8 EN CDD, ET 1 AUTO-ENTREPRENEUR)
12 SONT EN FORMATION
3 EN ALTERNANCE
6 SONT SCOLARISÉS



- Participation à la **journée mondiale de l'autisme au SESSAD POP** à Étréchy : animation d'un atelier mobilité avec le simulateur de conduite
- **Forum « Parkour vers l'emploi »** en partenariat avec l'EPNAK, la FFG et CAP emploi



Le nombre de jeunes reçus a baissé par rapport à 2022 toutefois le psychologue constate que la santé mentale des jeunes reçus à la mission locale sud Essonne s'est dégradée et qu'il y a un accroissement des violences subies par les jeunes.

On constate une augmentation des cas de dépression, d'anxiété, de troubles de l'humeur. Les gestes et les idées suicidaires ont également fortement augmenté.

Fort de ce constat, nous avons monté une action dédiée en organisant un atelier de médiation artistique en collaboration avec le psychologue lors de la semaine nationale des missions locales. Cette approche intégrative combine l'expression artistique avec un soutien en santé mentale, offrant ainsi aux jeunes un espace sûr et créatif pour explorer et exprimer leurs émotions.

L'utilisation de la médiation artistique comme moyen thérapeutique peut permettre aux jeunes de mieux comprendre et gérer leurs émotions, tout en favorisant leur bien-être psychologique. En associant la présence d'un psychologue à cet atelier, cette réforme garantit un encadrement et un soutien appropriés pour ceux qui pourraient avoir besoin d'une aide supplémentaire.





JUSTICE & ACCÈS AUX DROITS

OBJECTIF

Développer l'accueil et l'accompagnement des jeunes sous-main de justice, avec une prise en charge éventuelle au moment de l'incarcération pour préparer la sortie ou l'aménagement de peine. Nous avons pu assurer le suivi de **41 jeunes** en milieu ouvert et de **20 jeunes** en milieu fermé.

Des permanences ont été tenues à la Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis. Les jeunes ont bénéficié d'un suivi à la Mission Locale grâce à des aménagements de peine, des entretiens individuels dans la mesure du possible et des entretiens téléphoniques.



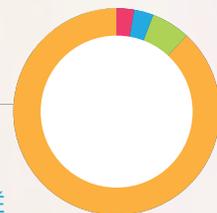
LES RÉFUGIÉS & BÉNÉFICIAIRES DE LA PROTECTION INTERNATIONALE

Une augmentation de 75% du nombre de réfugiés sur notre territoire, ce qui explique la demande d'aide financière qui a augmenté cette année. L'aide financière PACEA pour ce public est de 20 018€.

39 JEUNES SIGNATAIRES D'UN CIR ACCOMPAGNÉS EN ML (9 EN 2022)

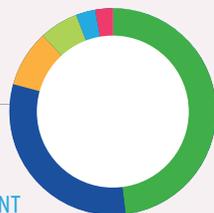
8% FEMMES

92% HOMMES



NATIONALITÉ

- AFGHANE **88%**
- CÔTE D'IVOIRE **6%**
- MALIENNE **3%**
- SOMALIE **3%**



HÉBERGEMENT

- CHRS **3%**
- DOMICILIATION CCAS **3%**
- CITÉ BETHLEEM **6%**
- CHU **9%**
- CADA **31%**
- COALLIA **48%**

Les actions

SPÉCIFIQUES pour les mobiliser



VISITE D'UN EHPAD



SORTIE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE



DÉCOUVERTE DU CHANTIER DE VIRVOLT qui œuvre pour un décroisement social et culturel



PARTICIPATION À LA JOURNÉE DE PROMOTION DES MÉTIERS DES SAPEURS-POMPIERS DU SDIS 91



ORGANISATION D'UN DRESSING SOLIDAIRE

Mission

de service public de l'emploi

AGIR EN SYNERGIE AVEC LES PARTENAIRES DE TERRAIN

La Mission Locale vient en appui au recrutement des entreprises et à l'intégration du jeune dans l'emploi.

Nos principales missions sont :

- ANALYSER** LES BESOINS DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE
- CONSEILLER** DANS LES RECRUTEMENTS
- PRÉSÉLECTIONNER** LES JEUNES
- ANIMER** DES ATELIERS DE SIMULATIONS D'ENTRETIEN
- ACCOMPAGNER** LES JEUNES TOUT AU LONG DE LEURS DÉMARCHES
- RÉALISER** UN SUIVI PERSONNALISÉ POUR UNE INTÉGRATION OPTIMALE DANS L'EMPLOI
- ANIMER** DES ATELIERS SUR LES MÉTIERS PORTEURS

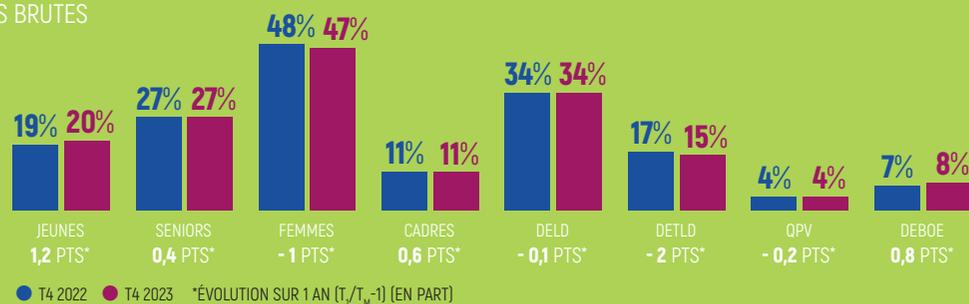
TYPOLOGIE DE LA DEFM

CATÉGORIE A - DONNÉES BRUTES

6 186

DEFM
CATÉGORIE A

0,9%
ÉVOLUTION DEFM
SUR 1 AN (T_t/T_{t-1})



Catégorie A : Il s'agit de la catégorie la plus couramment évoquée lorsque des données sont communiquées sur le chômage. Elle regroupe les personnes n'ayant aucun emploi mais étant en recherche active d'un contrat quel qu'il soit (CDI, CDD, emploi saisonnier, temporaire ou à temps partiel).

Une augmentation du chômage des jeunes qui représente **20%** des Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM)

BASSIN EMPLOI FORMATION SUD ESSONNE RÉSIDENTS QPV / ESSONNE

385

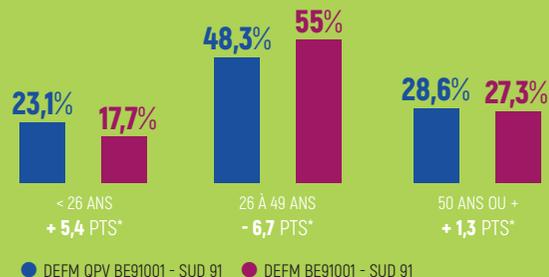
DEMANDEURS D'EMPLOI
CATÉGORIE ABC
QPV BE91001 - SUD 91

SOIT UNE PART DE QPV DE **3,6%** INFÉRIEURE À LA MOYENNE RÉGIONALE **19%** EN ÎLE-DE-FRANCE

10 693

DEMANDEURS D'EMPLOI
CATÉGORIE ABC
BE91001 - SUD 91

RÉPARTITION DE LA DEFM SELON LA TRANCHE D'ÂGE, CATÉGORIES ABC



TOP 3 DES SECTEURS RECHERCHÉS PAR LES JEUNES DE LA MLSE

- MÉTIERS TERTIAIRES DES FONCTIONS SUPPORT AUX ENTREPRISES**
- COMMERCE ET LA VENTE**
- SERVICES À LA PERSONNE ET LA SANTÉ**

APPORTER UNE RÉPONSE ADAPTÉE AUX BESOINS ET DIFFICULTÉS DES EMPLOYEURS



Signature de la convention avec l'entreprise ENEDIS

LA MISSION LOCALE A PRESCRIT **19 CONTRATS AIDÉS** APPELÉS PEC ET CIE.

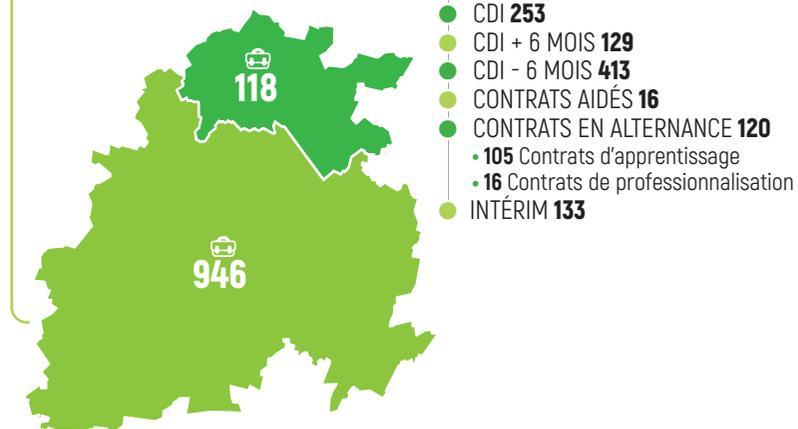
Ce sont des contrats de travail permettant à un employeur de bénéficier d'aides publiques à l'embauche. Le PEC est un dispositif visant à favoriser l'embauche de personne éloigné de l'emploi. Il favorise l'insertion professionnelle grâce à la mise en place d'une formation et à l'acquisition de nouvelles compétences.

21 ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES POUR UNE AIDE FINANCIÈRE AUX EMPLOYEURS DE **58 859€**

LES ENTRÉES EN EMPLOI

TYPOLOGIE DES CONTRATS SIGNÉS :

1 064
CONTRATS



FOCUS



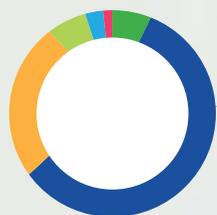
Métiers de la sécurité privée

La Mission Locale joue un rôle central dans l'orientation des jeunes vers les métiers en tension en agissant comme un pont entre les jeunes à la recherche d'opportunités professionnelles et les besoins spécifiques du marché du travail, en particulier dans le domaine de la sécurité particulièrement en vue des Jeux olympiques et paralympiques. Nous avons fourni aux jeunes les informations, les formations et les opportunités nécessaires pour accéder à ces métiers, ce qui souligne l'importance de la collaboration entre les institutions publiques, les organismes de formation et les employeurs pour relever les défis liés à l'emploi des jeunes et répondre aux besoins du marché du travail.

20 JEUNES FORMÉS **10 JEUNES EN EMPLOI**

L'insertion professionnelle

des jeunes en 2023



L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

- CONTRAT DE VOLONTARIAT 1,8%
- SCOLARITÉ 3,5%
- STAGE IMMERSION 7,2%
- FORMATION 24,9%
- EMPLOI 56,1%
- CONTRAT EN ALTERNANCE 7%

996
JEUNES EN SITUATION PROFESSIONNELLE



ORGANISATION D'UN JOB DATING ALTERNANCE À ÉTAMPES

L'insertion par la formation



SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC UN CENTRE DE FORMATION SPÉCIALISÉ DANS LES MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE



EMPLOI

Nouveauté : Mise en place d'un « parcours emploi » de 9 étapes.

579
JEUNES AYANT DÉMARRÉ UNE SITUATION EMPLOI
-18,91%

- CONNAISSANCE DE SOI**
Atelier EXPERIENCE POSITIVE
Partir de soi - Définir et valoriser ses compétences
Atelier PORTEFEUILLE DE COMPETENCES
Etablir son portefeuille
- ATELIER CV + LM METHODOLOGIE**
Optimiser le contenu de son CV et de sa lettre de motivation
- ATELIER CV + LM REALISATION**
Valoriser son parcours
Rédiger une lettre de motivation
- VALIDATION**
Entretien individuel avec le conseiller
- FITCH**
Savoir se présenter efficacement de façon téléphonique
- TELEPHONE**
- POSTULER PAR MAIL**
Utiliser l'outil numérique
Contrat, lettre de communication
- QUESTIONS PIÈGES EN ENTRETIEN**
Se préparer à l'entretien
- SIMULATION D'ENTRETIEN**
Simulation avec la charge de réaction entreprise



ALTERNANCE

En 2023, on constate une hausse du nombre d'entrées en apprentissage et en formation.

120
JEUNES EN CONTRAT D'ALTERNANCE
+11,11%



297
JEUNES AYANT DÉMARRÉ UNE SITUATION FORMATION
+19,28%



346
ENTRÉES EN FORMATION
+18,09%
DONT
134
CONSEIL RÉGIONAL
32
CONSEIL RÉGIONAL QUALIFIANTE



68
JEUNES AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE PMSMP OU IMMERSION
+11,48%



66
JEUNES AYANT DÉMARRÉ UNE SITUATION SCOLARITÉ
-9,59%



FINANCEURS

- France 73%
- pôle emploi 25%
- OPCA 3+ 2%
- AUTRES 2%

Permanences

Le déploiement de la Mission Locale sur le territoire **pour agir au plus près des jeunes**

Avec ou sans rendez-vous au
☎ 01 69 92 02 02
ou au
☎ 07 82 66 36 38

ESPACE FRANCE SERVICES ÉTRÉCHY

26 RUE JEAN MOULIN
91580 ÉTRÉCHY

🕒 LUNDI ET MARDI : 8H30-12H

MAIRIE DE MORIGNY-CHAMPIGNY

5 RUE DE LA MAIRIE
91150 MORIGNY-CHAMPIGNY

🕒 MARDI : 13H30-17H30

MAIRIE DE PUSSAY

1 PLACE DU JEU DE PAUME
91740 PUSSAY

🕒 LUNDI : 13H30-17H

CENTRE SOCIAL ROSA PARKS

BOULEVARD MONTFAUCON
91150 ÉTAMPES

🕒 MARDI : 14H-17H30

MISSION LOCALE SUD ESSONNE

140 RUE SAINT JACQUES
91150 ÉTAMPES

🕒 DU LUNDI AU MERCREDI :
8H30-12H30 ET 13H30-17H30

JEUDI ET VENDREDI :
8H30-12H30 ET 13H30-16H30

CENTRE SOCIAL JEAN CARMET

AVENUE DES NOYERS PATINS
91150 ÉTAMPES

🕒 MERCREDI : 14H-17H30

PUSSAY

SACLAS

ANGERVILLE

LE MÉRÉVILLOIS

ESPACE LE MÉRÉVILLOIS

10 RUE CHARTES
91660 LE MÉRÉVILLOIS

🕒 MERCREDI : 8H30-12H30

MAIRIE DE SACLAS

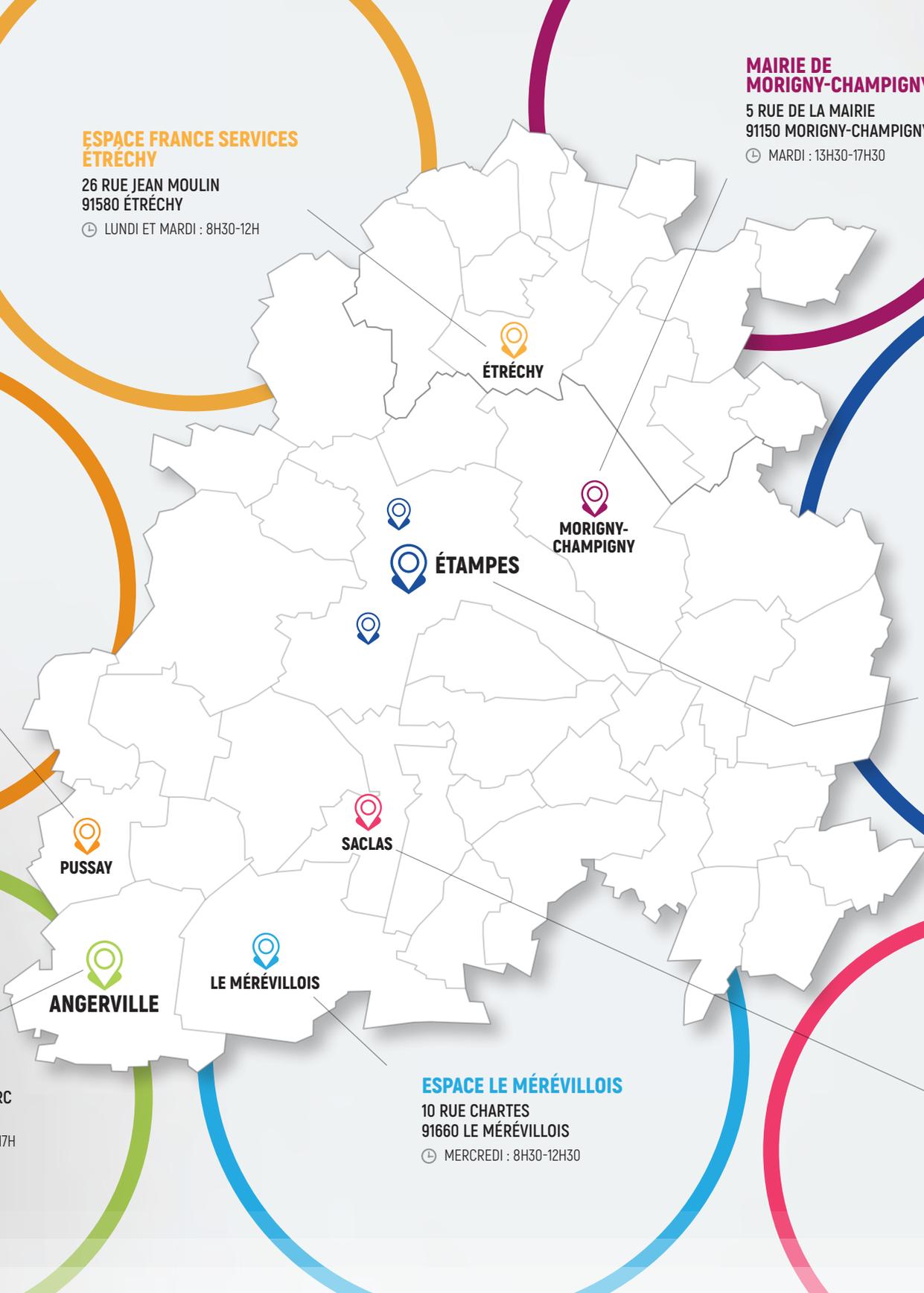
19 RUE DE LA MAIRIE
91690 SACLAS

🕒 LUNDI : 13H30-17H

ESPACE SIMONE VEIL ANGERVILLE

13 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC
91670 ANGERVILLE

🕒 VENDREDI : 8H30-12H30 ET 13H-17H



LA MISSION LOCALE DANS

Le réseau pour l'emploi

suite à la mise en application de la loi pour le plein emploi



CE QUI VA CHANGER POUR LE RÉSEAU DES MISSIONS LOCALES

La réforme issue de la loi pour le plein emploi pose les conditions d'une meilleure coopération entre les acteurs intervenant dans les champs de l'emploi, de l'insertion et de la formation. Chacun gardant ses compétences et ses missions.

COMPOSITION DU RÉSEAU POUR L'EMPLOI :

- **L'ÉTAT**
- **LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES :**
Conseils régionaux et les Conseils départementaux
- **LES MISSIONS LOCALES**
Opérateurs avec un public spécifique « jeune »
- **LES CAP EMPLOI**
Opérateurs avec un public spécifique « handicap »
- **FRANCE TRAVAIL**
(uniquement Pôle Emploi qui change de nom)

LA PLACE DES MISSIONS LOCALES AU NIVEAU DE LA GOUVERNANCE QUI ENTRE EN VIGUEUR À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2025 EST D'ÊTRE UN APPUI AUX INSTANCES SUR TOUS LES SUJETS CONCERNANT LES JEUNES :

- **1 comité national pour l'emploi : UNML**
- **1 comité régional pour l'emploi : ARML IDF**
- **1 comité départemental pour l'emploi : plusieurs représentants des Missions Locales du 91 (encore à définir)**
- **Des comités locaux pour l'emploi : Toutes les Missions Locales avec les EPCI de leurs territoires (encore à définir)**

L'OBJECTIF DE CETTE COOPÉRATION RENFORCÉE EST DE VEILLER À CE QUE :

- **toutes les personnes ayant besoin d'un emploi bénéficient d'un accompagnement adapté tout au long de leur parcours vers l'emploi ;**
- **toutes les entreprises ayant des besoins de recrutement soient accompagnées.**

FINALITÉ :
UN ACCOMPAGNEMENT PLUS PERSONNALISÉ DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LE CADRE D'UN CONTRAT D'ENGAGEMENT UNIFIÉ ET D'UN RÉGIME DE DROITS ET DE DEVOIRS RÉNOVÉ.



LEXIQUE

NIVEAU DE FORMATION

Ancienne nomenclature

Niveaux II et I : Sortie avec un diplôme de niveau supérieur à bac+2 (licence, maîtrise, master 1 et 2, doctorat, diplôme de grande école).

Niveau III : Sortie avec un diplôme de niveau Bac + 2 (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.).

Niveau IV : Sortie des classes de terminale de l'enseignement secondaire (avec ou sans le baccalauréat). Abandon des études supérieures sans diplôme.

Niveau V : Sortie après l'année terminale de CAP ou BEP ou sortie de 2nd cycle général et technologique avant l'année terminale (seconde ou première).

Niveau VI et V bis : Sortie en cours de 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire (6^e à 3^e) ou abandon en cours de CAP ou BEP avant l'année terminale.

ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT

DEFM : Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à France Travail et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Entrée en formation : Formation du conseil régional, autre formation hors conseil régional, retour formation initiale dans l'année.

Entrée en situation : Entrée en emploi, alternance ou formation dans l'année.

Entrée en situation d'alternance : Contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage.

Entrée en situation d'emploi :

Tout type de contrat de travail hors contrat en alternance.

Événement : Toute nature de contact avec le jeune sur l'année (entretien individuel, téléphone, SMS, atelier, etc.).

Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes (FDAJ) : C'est un dispositif départemental d'aide financière destiné aux jeunes qui a pour but d'apporter lorsque c'est nécessaire un secours d'urgence (hébergement, subsistance, santé...). De soutenir un projet d'insertion (se déplacer, acheter des vêtements...). De favoriser la réalisation d'un projet professionnel (suivre une formation...).

France Travail est le nouveau nom de Pôle Emploi depuis le 1^{er} janvier 2024

Jeune accompagné : Le jeune est dit accompagné lorsqu'il a eu au moins un entretien individuel, un atelier ou une information collective au cours de l'année.

Jeune en contact : Le jeune est dit en contact lorsqu'il a été en relation une fois dans l'année, avec un conseiller de la Mission Locale, et ce par quelque moyen que ce soit.

N.E.E.T : Not in Education, Employment or Training est une classification sociale d'une certaine catégorie de personnes sans emploi ne poursuivant pas d'études et ne suivant pas de formation.

OPCO : OPérateur de COmpétences est un organisme paritaire agréé qui accompagne et finance la formation professionnelle en France. Les OPCO ont pour mission d'aider les branches professionnelles nationales à construire des certifications.

PEC : L'accompagnement en « Parcours Emploi Compétences » réalisé par la Mission Locale est centré sur les prescriptions du contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) des publics éloignés du marché de l'emploi en signant un contrat tripartite avec des employeurs publics et associations. Il prévoit l'acquisition de compétences transférables du bassin d'emploi ou à d'autres métiers qui recrutent et à l'accès à une formation.

Premier accueil : Jeune qui a bénéficié pour la première fois d'un entretien avec un conseiller de la Mission Locale.

Proposition : Lorsqu'une offre de service d'un partenaire ou de la Mission Locale est proposée à un jeune, cela devient une « proposition » qui fait l'objet d'un suivi.

RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé est une décision administrative délivrée par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) qui accorde aux personnes en situation de handicap une qualité leur permettant de bénéficier d'aides spécifiques. Une procédure de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé est engagée à l'occasion de l'instruction de toute demande d'attribution ou de renouvellement de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé) auprès de la MDPH.

Situation « non professionnelle » : Situation personnelle qui empêche le travail d'accompagnement et d'insertion (Maladie, Déménagement, Sans Nouvelle, etc.) Dans aides financières

TERRITOIRE

EPCI : Les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de « projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité ». Ils sont soumis à des règles communes, homogènes et comparables à celles de collectivités locales. Les communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes, syndicats d'agglomération nouvelle, syndicats de communes et les syndicats mixtes sont des EPCI.

QPV : Les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont des territoires d'intervention du ministère de la Ville, définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. Ils ont été identifiés selon un critère unique, celui du revenu par habitants.

AIDES FINANCIÈRES

ASP : Agence de Services et de Paiement organisme de paiement public dédié à la mise en place de politiques publiques, au niveau européen, national et territorial.

Allocation PACEA et CEJ : Soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles, un jeune inscrit dans le dispositif PACEA ou CEJ ne perçoit ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

Chèque mobilité : Dispositif régional d'aide à la mobilité.

FDAJ : Fond d'aide aux jeunes.

CONVENTIONS ET DISPOSITIFS

Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) :

Dispositif pour les jeunes âgés de 16 à moins de 26 ans, qui se trouvent en situation de précarité et qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en études (NEET). L'objectif principal de ce dispositif est de favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Les bénéficiaires sont accompagnés par la Mission Locale, qui leur propose des activités individuelles ou collectives. En plus de l'accompagnement personnalisé, les jeunes bénéficient également d'une aide financière, cette aide vise à faciliter leurs démarches et leur accès à l'emploi.

Le conseil en évolution professionnelle (CEP) constitue une opportunité de faire le point sur sa situation professionnelle et, le cas échéant, d'élaborer, de formaliser et de mettre en oeuvre une stratégie visant l'évolution professionnelle, l'insertion, le développement des compétences, la certification professionnelle, la mobilité interne ou externe, la reconversion, la transition professionnelle, la reprise ou création d'activité, etc..

Contrat d'intégration républicaine (CIR) est conclu entre l'État français et tout étranger non européen admis au séjour en France souhaitant s'y installer.

Diagnostic approfondi : Période permettant de définir la modalité d'accompagnement la plus adaptée à la situation du jeune.

Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers Emploi et l'Autonomie (PACEA) :

Nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales. Le PACEA s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans révolus prêts à s'engager dans un parcours contractualisé d'accompagnement constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs.

En amont de la contractualisation d'un PACEA, un diagnostic approfondi de la situation du jeune est réalisé.

PMSMP : une période de mise en situation en milieu professionnel qui s'apparente à un stage.

PPAE : Programme Personnalisé d'Accès à l'Emploi. La Loi N°2008-758 relative aux droits et devoirs des demandeurs d'emploi précise qu'il est élaboré et actualisé conjointement par le demandeur d'emploi et Pôle emploi. Cet organisme pourra avoir la charge du PPAE uniquement si le demandeur d'emploi concerné a été orienté vers l'un de ces organismes.



LA MISSION
LOCALE
SUD ESSONNE

*est là
pour vous*

SIÈGE SOCIAL
140 RUE SAINT JACQUES

**CENTRE SOCIAL
ROSA PARKS**
BOULEVARD MONTFAUCON

**CENTRE SOCIAL
JEAN CARMET**
AVENUE DES NOYERS PATINS

ÉTAMPES
91150

ESPACE FRANCE SERVICES ÉTRÉCHY
26 RUE JEAN MOULIN
ÉTRÉCHY
91150

MORIGNY-CHAMPIGNY
91150
MAIRIE DE MORIGNY-CHAMPIGNY
5 RUE DE LA MAIRIE

MAIRIE DE PUSSAY
1 PLACE DU JEU DE PAUME

PUSSAY
91740

SACLAS
91690

MAIRIE DE SACLAS
19 RUE DE LA MAIRIE

ESPACE SIMONE VEIL ANGERVILLE
13 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

ANGERVILLE
91670

LE MÉRÉVILLOIS
91660

ESPACE LE MÉRÉVILLOIS
10 RUE CHARTES

 mission.locale@mlse-mlidf.org

 missionlocalesudessonne.com



MISSIONLOCALESUDESSONNE

